

DELIBERATION

COMMUNE DE MARCILLY LE CHATEL,

SEANCE du 13 décembre 2023 :

Présents : GOUBY Thierry, DERUE MOLLE Odile, FORAISON Jacques, COHAS Régine, ROCHIGNEUX Didier, BOURSIER Adeline, COMBE Emilie, DELHOMME Baptiste, DUCHEZ Stéphane, GARIN Maximilien, GIBERT Marie-Anne, GRANGE JF , JOUIN Nicolas, MASSACRIER Marie-Claude, SEFERIAN Sandrine

Secrétaire de séance : Adeline BOURSIER

OBJET : *Mise à jour du règlement de la salle des fêtes*

Le conseil étudie la proposition de mise à jour du règlement de la salle des fêtes présentée par le maire pour les paragraphes concernant les associations, les réservations, les tarifs et les états des lieux.

Après en avoir délibéré par 15 voix pour, le conseil municipal :

- décide d'approuver le règlement modifié de la salle des fêtes dont 1 exemplaire est joint à la délibération.
- Dit que ce règlement sera applicable dès le 1^{er} janvier 2024

Ont signé au registre tous les membres présents.
Copie certifiée conforme

Fait à MARCILLY LE CHATEL,
le 13 décembre 2023

Le Maire
Thierry GOUBY



Le secrétaire de séance
Adeline BOURSIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201345-20231213-2023-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2023

Affichage : 20/12/2023